



Société canadienne
de génie civil

GUIDE DU CHAPITRE ÉTUDIANT

2014/2015

Révision 2
2014.08.27

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1.0 LA SCGC	1
1.1 Le passé.....	1
1.2 Le présent	1
1.3 L'avenir.....	2
1.4 Les categories de membres	3
2.0 LA SCGC ET LES MEMBRES ÉTUDIANTS	4
2.1 Les membres étudiants - L'inscription	4
2.2 Les avantages offerts	4
2.3 Les concours à l'intention des étudiants	5
2.4 Les bourses et les prix	6
3.0 POUR UNE CHAPITRE ÉTUDIANTE BIEN VIVANTE	7
3.1 La structure recommandée pour une chapitre étudiant	7
3.2 Les comités de travail	8
3.3 La campagne de recrutement	9
3.4 Programmation/activités du chapitre	10
3.5 L'aide disponible	11
3.6 Le rapport annuel	12
3.7 Les critères d'attribution du prix du président pour la meilleure chapitre étudiant	13

LES ANNEXES

- A. Le rôle des conseillers de faculté
- B. Le rôle des praticiens-conseillers
- C. La constitution d'un chapitre étudiant
- D. Le calendrier des activités
- E. La liste des écoles par région
- F. Rapport formulaires pour le rapport annuel
- G. Formulaire pour la recommandation du conseiller de faculté et du praticiens-conseiller
- H. Processus d'inscription des membres étudiants

1.0 LA SCGC

1.1 LE PASSÉ

En 1887, un groupe d'ingénieurs civils éminents créait la Société canadienne de génie civil dans le but de:

- ▲ « faciliter l'acquisition et la communication de connaissances professionnelles entre les membres »
- ▲ « promouvoir l'acquisition de toutes les connaissances spécialement reliée à la profession d'ingénieur civil »
- ▲ « encourager la recherche dans tous les champs de connaissance reliés à la profession »

En 1918, la SCGC devenait l'Institut des ingénieurs du Canada et recevait le mandat de s'occuper de toutes les disciplines du génie. La Société canadienne de génie civil a été reconstituée en 1972 pour poursuivre les mêmes objectifs qui lui avaient été fixés lors de sa création, en 1887.

Pour en savoir plus sur l'histoire de la SCGC et du génie civil au Canada, visitez le site <http://csce.ca/fr/committees/history>.

1.2 LE PRÉSENT

La SCGC est le seul organisme canadien qui réunit tous les membres de la profession, incluant les universitaires et les praticiens. C'est notre société savante nationale. La SCGC contribue également à l'essor de la profession et assure la promotion de la profession et de ses membres auprès du public canadien et de nos élus. La SCGC compte, à travers le pays, 20 sections qui organisent des conférences techniques, des activités de réseautage et d'autres activités à l'intention des membres locaux. Chaque section est chapeautée par l'une de nos cinq (5) entités régionales. La SCGC compte aussi une succursale internationale située à Hong Kong. Il y a, à travers le pays, quelque 30 sections étudiantes qui constituent le principal lien entre l'organisme et les étudiants en génie.

La Société est régie par un conseil d'administration formé d'un groupe de personnes dévouées provenant du monde de l'enseignement et du monde de l'industrie, qui donnent leur temps pour diriger la SCGC. Il y a trois comités, également animés par des bénévoles, qui mettent en œuvre les orientations du c.a. . Ce sont :

- ▲ **Le comité de coordination de l'administration (CCA)**, qui est responsable du développement, de la planification financière, de la comptabilité, des distinctions honorifiques et des titres de « fellow », des affaires étudiantes, des communications et des publications, des affaires historiques et des services aux membres.
- ▲ **Le comité de coordination des programmes (CCP)**, constitué des divisions et des comités techniques, est responsable des programmes techniques nationaux et des publications, des publications, des programmes techniques, des programmes nationaux de perfectionnement, des tournées de conférences, des affaires internationales, de l'éducation et de la recherche.
- ▲ **Le comité de coordination régionale (CCR)** aide les sections locales à organiser des activités, les communications, le recrutement et la planification de la succession.

Cliquez [ici](#) pour consulter l'organigramme de la SCGC et [ici](#) pour obtenir une liste à jour des dirigeants actuels de la SCGC.

Il y a également une petite équipe de permanents dévoués qui aident le c.a. et les comités dans leurs travaux. Les permanents de la SCGC peuvent être rejoints à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE GÉNIE CIVIL, 4877 rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC H3Z 1G9
Téléphone: 514-933-2634 || Fax: 514-933-3504 || info@csce.ca || <http://csce.ca/fr/>
Twitter: @csce2
Facebook: csce.ca
Groupe LinkedIn: « CSCE The Canadian Society for Civil Engineering »

Vous pouvez aussi visiter le site <http://csce.ca/fr/about-us/nationaloffice/> pour obtenir la liste des permanents et leurs coordonnées.

1.3 L'AVENIR

En juin 2012, le conseil d'administration a approuvé trois orientations stratégiques pour la SCGC.

Orientation stratégique 1 : des services aux membres améliorés

La SCGC offrira des services aux membres dans tous les domaines du génie civil, axés sur les besoins précis de perfectionnement.

Orientation stratégique 2 : grandir avec les jeunes

La SCGC élaborera des programmes et des services axés sur les besoins de perfectionnement pour aider les étudiants et les jeunes professionnels.

Orientation stratégique 3 : leadership en matière d'infrastructures durables

La SCGC influencera la façon dont les infrastructures publiques au Canada sont planifiées, conçues, construites et entretenues.

Vous êtes invités à tenir compte de ces orientations stratégiques lorsque vous planifiez des activités pour votre chapitre. Tout ce que vous entreprendrez appuiera solidement l'orientation stratégique no 2 parce que grandir avec les jeunes est adapté à la nature de votre public.

1.4 LES CATÉGORIES DE MEMBRES

Il y a diverses catégories de membres. Vous avez probablement remarqué que, lorsque la SCGC a été ressuscitée, en 1972, elle s'appelait la SOCIÉTÉ CANADIENNE DE GÉNIE CIVIL, plutôt que la Société des ingénieurs civils. Il s'agissait de s'assurer que la SCGC et ses membres représentent toutes les personnes qui contribuent au génie civil, incluant les ingénieurs, les technologues, et bien d'autres.

LES MEMBRES ÉTUDIANTS (MESCGC) : il s'agit d'un étudiant (de 2^e ou de 1^{er} cycle) d'une université ou d'une autre institution, inscrit à plein temps dans un programme de génie civil ou de technologie du génie civil approuvé par la SCGC.

NOTE IMPORTANTE : les étudiants qui sont membres de la SCGC lors de l'obtention de leur diplôme sont admissibles à une promotion gratuite au titre de membre associé afin de leur permettre de profiter d'une participation à la vie de leur section locale jusqu'à la prochaine cotisation, en janvier de l'année suivante. Les étudiants qui obtiennent leur diplôme doivent prévenir la permanence de la SCGC (membership@csce.ca) s'ils souhaitent profiter de cette offre. Les étudiants seront mis en contact avec leur section locale et avec un représentant des jeunes professionnels, et seront ainsi en mesure de constater de quels avantages ils pourront profiter.

LES MEMBRES ASSOCIÉS (MASC GC) : détiennent un diplôme d'ingénieur civil reconnu par un organisme autorisant la pratique mais n'ont pas encore accumulé quatre années d'expérience professionnelle.

LES MEMBRES (MSCGC) : détiennent un diplôme d'ingénieur civil reconnu par un organisme autorisant la pratique et comptent au moins quatre (4) années d'expérience professionnelle.

LES MEMBRES TECHNOLOGUES (MTSCGC) : détiennent un diplôme décerné en vertu d'un programme canadien reconnu de technologue en génie civil, ou l'équivalent. Il possède le même dossier comportant quatre années à titre de membre associé et il est admissible au titre de MSCGC après 10 ans à titre de membre technologue de plein droit.

LES MEMBRES AFFILIÉS : sont des diplômés dans un domaine autre que le génie civil, dont le diplôme a été décerné par une université ou toute autre institution approuvée par la SCGC et dont le travail est relié ou en appui au génie civil.

LES MEMBRES À VIE : sont des membres âgés de plus de 65 ans ET ayant été membres de la SCGC depuis au moins 30 ans, OU des membres dont l'âge et les années à titre de membres atteignent au moins 95 ans.

LES ENTREPRISES MEMBRES : les entreprises achètent un titre de membre leur permettant de désigner des membres en fonction du niveau de cotisation. Cette catégorie de membres est une façon qui permet à la SCGC de maintenir des liens avec les praticiens, par opposition aux membres provenant du monde de l'enseignement.

LES MEMBRES DE SOUTIEN : ce sont des universités ou des institutions canadiennes qui offrent des programmes en génie civil, génie de la construction ou génie de l'environnement qui appuient la SCGC.

Consultez [ici](#) la liste des avantages offerts aux membres et [ici](#) pour les cotisations.

2.0 LES MEMBRES ÉTUDIANTS

2.1 L'INSCRIPTION DES MEMBRES ÉTUDIANTS

Le titre de membre étudiant est en vigueur du 1^{er} septembre au 31 août et doit être renouvelé à chaque année. Pour devenir membre étudiant de la SCGC, adressez-vous à votre chapitre étudiant local. Une liste des conseillers de faculté et des présidents de chapitres se trouve [ici](#). Si votre institution n'apparaît pas sur cette liste, adressez-vous à [Pat Kerr](#), à la permanence.

2.2 LES AVANTAGES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS

- ♣ La possibilité de faire connaître votre compétence et vos capacités à d'éventuels employeurs, lors des activités des sections locales de la SCGC. Plusieurs membres qui ont participé à la vie des chapitres étudiants et aux activités des sections locales ont noué des relations qui se sont avérées utiles dans la recherche d'un emploi.
- ♣ Le droit de s'identifier comme membre étudiant de la SCGC dans toute correspondance professionnelle (MESCGC).
- ♣ L'admissibilité aux concours de communications à l'intention des étudiants de 1^{er} et 2^e cycles, et au concours Capstone.
- ♣ L'admissibilité à la bourse Donald Jamieson et au prix en génie hydrotechnique de la SCGC.
- ♣ Des rabais sur les frais d'inscription aux congrès spéciaux de la SCGC et au [congrès annuel](#), aux tournées nationales de conférences, aux cours abrégés, séminaires et ateliers portant sur des sujets techniques. Ces activités sont d'excellentes occasions de nouer des relations avec des étudiants et des professionnels de tout le pays.
- ♣ Des rabais sur les produits offerts par la SCGC, sur les livres et sur les publications techniques, qui présentent les derniers développements dans un domaine technique précis.
- ♣ Des rabais (25 %) sur les commandes de publications techniques de l'Institut des ingénieurs civils (ICE). Visitez le site [CSCE Technical Publications](#) pour commander.
- ♣ Des rabais pour les cotisations à la Société canadienne de géotechnique, la Société canadienne de gestion en ingénierie, la Société canadienne de génie mécanique, et l' « American Society for Civil Engineers (ASCE) ».
- ♣ La possibilité d'interagir avec des professeurs (les conseillers de faculté) et des professionnels (les praticiens-conseillers), ce qui enrichit votre expérience universitaire.
- ♣ La possibilité de pratiquer vos compétences non-techniques, qui sont recherchées par les employeurs mais ne sont pas enseignées dans les institutions, en participant à la planification des activités pour les confrères étudiants.

- ✦ Un abonnement à la version papier de la seule revue canadienne consacrée exclusivement au génie civil « [Canadian Civil Engineer](#) », publié cinq fois par année, et l'occasion de voir vos articles publiés dans la chronique « The Student Voice », consacrée aux activités étudiantes. Adressez-vous à [Charles-Darwin Annan](#), président du comité des affaires étudiantes, pour soumettre vos idées et vos articles.

Au niveau local, nombre d'activités étudiantes sont organisées, comme des concours, des visites de chantiers, des conférences, etc. Ces activités locales sont autant de possibilités pour les étudiants de se faire connaître, de pousser leur carrière et de demeurer concurrentiels dans un environnement en constante évolution.

2.3 LES CONCOURS A L'INTENTION DES ÉTUDIANTS

La SCGC encourage l'épanouissement des étudiants en animant ou appuyant divers concours nationaux.

LE CONCOURS « CAPSTONE » DE LA SCGC

Ce concours a lieu lors du [congrès annuel de la SCGC](#), qui a généralement lieu au début de juin, et qui est organisé par SCGC. Chaque département de génie civil désigne une équipe chargée de concourir à l'échelle nationale. Le concours porte sur un rapport de projet et une présentation par deux membres de l'équipe qui exposent leur projet sur un tableau devant une équipe de juges, lors du congrès annuel. Adressez à la direction de votre département pour savoir comment vous inscrire. Pour être admissibles, les membres des équipes doivent être membres étudiants de la SCGC et leur chapitre étudiant doit avoir soumis son rapport annuel.

LE CONCOURS DE LA SCGC POUR LA MEILLEURE COMMUNICATION ÉTUDIANTE

Ce concours se tient dans le cadre du [congrès annuel de la SCGC](#). Toutes les communications écrites par des étudiants et présentées lors du congrès font partie du concours. Les participants seront jugés sur le fonds ainsi que sur la présentation au congrès. Les détails du concours seront disponibles sous peu. Pour plus de renseignements, vérifiez les communiqués sur le congrès ou visitez le site web.

LA COURSE DE TOBOGGAN EN BÉTON DU GRAND NORD

Cette activité a généralement lieu en janvier et elle est organisée par une institution canadienne différente. Visitez le [site web](#) pour avoir plus de renseignements. La SCGC est fière d'être un commanditaire de niveau or pour cet événement.

LE CONCOURS TROITSKY DE CONSTRUCTION DE PONTS DE LA SCGC

Le concours Troitsky a lieu chaque année, en mars, à l'Université Concordia, à Montréal. L'inscription se fait en janvier. Toute institution peut avoir plus d'une équipe inscrite. Visitez le [site web](#) pour obtenir les plus récentes informations. La SCGC est fière d'être l'un des principaux commanditaires de cet événement.

LE CONCOURS NATIONAL DE CANOË EN BÉTON DE LA SCGC

Ce concours est organisé par une institution différente à chaque année et a généralement lieu à la fin du mois de mai. Toutefois, les équipes se préparent au concours pendant toute l'année scolaire. Visitez le [site web](#) du concours pour avoir plus de renseignements. La SCGC est fière d'être un commanditaire platine de cet événement.

En plus de commanditer les trois concours ci-dessus, la SCGC invite également deux membres de l'équipe gagnante au congrès annuel pour qu'ils reçoivent leur prix en présence de leurs pairs et d'ingénieurs venus du monde entier. La SCGC paye leurs frais de transport et d'inscription.

2.4 LES BOURSES ET LES PRIX

LES PRIX DU PRÉSIDENT DE LA SCGC POUR LES CHAPITRES ÉTUDIANTS

Ces prix sont attribués aux meilleurs chapitres étudiants de la SCGC, tel que déterminés par le comité des affaires étudiantes, à partir du rapport annuel de chaque chapitre (voir la section 3.4 pour connaître les détails sur le rapport). Il y a un chapitre désigné comme ayant été le meilleur, et le comité peut aussi nommer jusqu'à trois autres sections méritantes. Les lauréats seront annoncés lors du banquet des lauréats étudiants, dans le cadre du [congrès annuel de la SCGC](#) à la fin de l'automne. Le grand gagnant sera invité à envoyer deux représentants pour recevoir leur prix, toutes dépenses d'inscription et de transport payées par la SCGC.

CERTIFICAT D'ÉLOGE POUR LES CONSEILLERS DE FACULTÉ et/ou LES PRATICIENS-CONSEILLERS

Ce certificat peut être attribué à chaque année par le comité des affaires étudiantes, à partir des candidatures soumises par les sections pour un conseiller de faculté et/ou un praticien-conseiller qui s'est distingué par son aide au chapitre étudiant.

LE PRIX DE GÉNIE HYDROTECHNIQUE DE LA SCGC

Décerné par la division hydrotechnique de la SCGC, ce prix est attribué à l'auteur de la meilleure thèse de maîtrise en hydrotechnique au Canada. Ce prix a pour but de souligner la meilleure thèse de maîtrise tant pour la qualité de la technique de recherche, la qualité de la présentation, et la pertinence en matière de génie des eaux et de gestion des eaux au Canada. Les renseignements sur ce prix sont disponibles sur le site web de la SCGC.

LA BOURSE DONALD JAMIESON DE LA SCGC

Créé en 1987 en honneur de feu Donald Jamieson, grand spécialiste du génie des charpentes ayant vécu à Vancouver (C.-B.), cette bourse est attribuée à un étudiant à plein temps de 2e cycle inscrit en génie des charpentes dans une université canadienne. Les gagnants de cette bourse, financée par des dons des membres de la SCGC, sont déterminés par le comité des distinctions honorifiques de la SCGC et sont proclamés lors du banquet des lauréats, dans le cadre du congrès annuel de la SCGC. Pour obtenir plus de détails, adressez-vous au département de génie de votre université.

3.0 POUR UN SECTION ÉTUDIANTE BIEN VIVANTE

3.1 LA STRUCTURE RECOMMANDÉE POUR UNE SECTION ÉTUDIENTE

Bien que la structure puisse varier d'un chapitre à l'autre, il est recommandé d'avoir un exécutif qui inclut les postes décrits ci-dessous. Les tâches énumérées sont autant de suggestions. Découvrez ce qui fonctionne le mieux pour votre chapitre. Il est acceptable de voir les postes et les devoirs évoluer légèrement avec le temps ou selon les personnes faisant partie de l'exécutif. Rien n'est bon ou mauvais, pourvu que vous arriviez à créer de la valeur pour vos membres en organisant des activités qui suscitent la participation. À NOTER : tous les membres de l'exécutif et des comités doivent être des membres étudiants de la SCGC et tous chapitres sont TENUS d'avoir un conseiller de faculté et un praticien-conseiller.

LE CONSEILLER DE FACULTÉ : membre de la faculté locale et impliqué dans les activités du département de génie civil, il tient à aider les étudiants en génie à acquérir une conscience professionnelle. Il est intéressé à promouvoir les activités de la SCGC. Il est souvent choisi par le responsable ou le chef du département; son rôle consiste à conseiller les membres. Il aide les étudiants à organiser les programmes et les activités, et il assure une continuité lorsque les étudiants en poste quittent. Les conseillers de faculté peuvent consulter l'ANNEXE A, qui définit leur rôle.

NOUVEAU!!! LE PRATICIEN-CONSEILLER : C'est un membre local de la SCGC qui œuvre dans le domaine du génie civil, hors du monde de l'enseignement, et qui est intéressé à partager avec les étudiants son expérience dans le monde de l'industrie. Vous êtes encouragé à vérifier auprès de votre section locale pour trouver un praticien-conseiller puisqu'il y a chez vous un bon réseau local d'ingénieurs susceptibles d'être intéressés à participer à la vie de votre chapitre étudiant. Les praticiens-conseillers peuvent être membres de l'exécutif de la section locale. Vous pouvez considérer que votre [représentant local auprès des jeunes professionnels](#) de la SCGC comme un bon candidat à ce poste, à moins que vous ne préfériez un professionnel plus expérimenté. Le praticien-conseiller peut consulter l'ANNEXE B pour obtenir plus de renseignements sur son rôle.

LE PRÉSIDENT : il est responsable du bon fonctionnement du chapitre étudiant ; il préside les réunions du comité exécutif ; il est membre ex-officio de tous les comités. Il est responsable de la préparation du rapport annuel mais peut déléguer cette responsabilité ou chercher de l'aide auprès d'autres membres de l'exécutif ou d'un comité.

LE VICE-PRÉSIDENT : il est habituellement le bras droit du président et le remplace lorsqu'il est absent. Pour aider à la planification de la succession, on peut considérer le vice-président comme le futur président, ce qui permet aussi de savoir en tout temps qui sera le futur président.

LE SECRÉTAIRE : il est responsable des dossiers du chapitre étudiant ainsi que de la correspondance s'y rattachant. Il peut être la personne qui a accès à la base de données sur les membres (s'adresser à [Pat Kerr](#) pour pouvoir entrer dans cette base de données).

LE TRÉSORIER : il est responsable de l'aspect financier du chapitre. Il est co-signataire, avec le président, de tous les chèques émis par le chapitre. Il prépare les états financiers qui font partie du rapport annuel soumis au comité des affaires étudiantes et à la permanence.

LA REPRÉSENTATION PAR ANNÉE-DEGRÉ : il peut être sage d'inclure des étudiants de toutes les années-degrés au sein de l'exécutif et des comités (détails ci-dessous). L'expérience de ces étudiants assurera la continuité du leadership et des activités de la SCGC au cours des années à venir.

Vous pouvez consulter un exemplaire de constitution d'un chapitre pour définir les postes et les responsabilités de chacun. Consultez l'ANNEXE C pour voir un tel exemplaire tiré des documents de l' « American Society of Civil Engineers Student Guidebook ». Utilisez ce document pour démarrer vos travaux ou pour créer votre propre constitution.

3.2 LES COMITÉS DE TRAVAIL

Des comités de travail peuvent être créés pour aider l'exécutif à mener à bien certaines tâches et peuvent permettre à plus d'étudiants de participer à la planification de la vie du chapitre. Il est également possible que des membres de ces comités occupent une fonction au sein de l'exécutif. Vous trouverez ci-dessous la description de certains comités susceptibles de vous intéresser.

LE COMITÉ DE RECRUTEMENT : il est responsable du recrutement des membres étudiants et de l'organisation de la campagne annuelle de recrutement au début de l'année académique. Il assure la mise à jour de la liste des membres. Ce comité est généralement très actif au début de l'année académique.

LE COMITÉ DES CANDIDATURES : ce comité se réunit une fois par année pour proposer une liste de candidats pour l'exécutif de l'année à venir. Il peut avoir à se réunir en cours d'année s'il y a un poste vacant au sein de l'exécutif.

LE COMITÉ DU PROGRAMME : c'est l'un des comités les plus actifs puisqu'il organise toutes les réunions du chapitre, recrute les conférenciers, trouve les films, les consommations, etc. Il aide à l'organisation des réunions commanditées conjointement par une société soeur. Comme la charge de travail de comité est lourde, il devrait compter plusieurs membres.

LE COMITÉ DE PUBLICITÉ : ce comité aide le comité du programme à annoncer les rencontres ainsi que les activités locales, régionales et nationales pertinentes comme les visites de chantier, les projets de services communautaires, les concours et les congrès. Vous pouvez utiliser les médias sociaux et les bulletins électroniques pour vos communications. Ce comité peut aussi faire la promotion du génie civil en publiant des articles dans « [L'Ingénieur civil canadien](#) », une revue nationale publiée cinq fois l'an et distribuée aux membres de la SCGC. Dressiez-vous à [Charles-Darwin Annan](#), président du comité des affaires étudiantes, pour soumettre des projets d'articles. Selon le genre d'activité, vous pouvez choisir de publier un communiqué de presse pour le journal de votre institution ainsi que pour d'autres médias locaux. N'oubliez pas d'inclure tous les renseignements pertinents (qui, où, quand, quoi, pourquoi, comment) ainsi que le nom de la source.

LE COMITÉ DE FINANCEMENT : ce comité recherche des commandites pour financer les activités. Il peut s'adresser à la collectivité, à l'institution, à la section locale de la SCGC ou à la région, au besoin. Ce comité peut vouloir coordonner son action avec la section locale avant de solliciter des commanditaires locaux, afin de s'assurer que ces entreprises ne soient pas submergées de demandes émanant des diverses instances de la SCGC.

LE COMITÉ DU RAPPORT ANNUEL : ce comité voit à ce que le rapport intérimaire et le rapport final aient faits et livrés à temps. Il peut être souhaitable que le trésorier fasse partie de ce comité puisque c'est la personne responsable du rapport financier qui doit faire partie du rapport annuel.

LES AUTRES COMITÉS : des comités permanents ou adhoc peuvent être créés selon les besoins, pour organiser une activité spéciale ou suite à une séparation des tâches d'un comité existant.

3.3 LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

La campagne de recrutement devrait avoir lieu dès le début de l'année académique. Une campagne de recrutement devrait débiter au début de la session. Voici quelques idées pour vos activités de recrutement :

- ⤴ Demander aux professeurs la permission de s'adresser aux étudiants au début d'un cours pour donner des renseignements sur la SCGC et sur la façon de devenir membre. Vous pouvez inviter votre conseiller de faculté et/ou votre praticien-conseiller.
- ⤴ Organiser un BBQ pour les étudiants et les professeurs et recueillir les inscriptions et les cotisations sur place. Vous pouvez aussi faire un bref exposé pendant le BBQ pour présenter la SCGC et l'exécutif de votre chapitre.
- ⤴ Organiser une présentation sur le campus et inviter étudiants et professeurs. Vous pouvez aussi recueillir les inscriptions et présenter votre exécutif et la SCGC. La présentation peut être faite par un professeur ou un ingénieur local, et porter sur un sujet d'intérêt général pour les ingénieurs civils. Votre praticien, votre conseiller et les membres de votre section locale peuvent être précieux pour trouver des conférenciers. Vous pouvez aussi inviter le président de la section locale ou le vice-président régional à parler au nom de la SCGC et à expliquer comment leur appartenance à la SCGC a profité à leur carrière. Plusieurs chapitres organisent un cocktail ou un repas pour l'occasion.

LES RESSOURCES POUR LE RECRUTEMENT

Cliquez [ici](#) pour télécharger une présentation Power Point que vous pourrez utiliser ou modifier selon vos besoins.

Cliquez [ici](#) pour obtenir un feuillet que vous pourrez imprimer et utiliser dans votre campagne de recrutement.

Ces ressources évoluent constamment et nous espérons en ajouter à l'avenir. Si vous avez des idées pour du matériel susceptible de vous aider, adressez-vous à la permanence.

De plus, vous pouvez demander des cartes postales promotionnelles à Pat Kerr au Bureau national.

PROCESSUS D'ADHÉSION DES ÉTUDIANTS

Les chapitres devront saisir en ligne les renseignements sur les membres et soit payer par carte de crédit pour chaque inscription ou soit envoyer un chèque et une liste des adhésions payées par chèque à Pat Kerr au Bureau national. **Assurez-vous de lire toutes les étapes de l'annexe H** avant de débiter le processus afin d'être certain qu'il n'y ait pas de retenues et que tous les étudiants reçoivent les avantages offerts aux membres pour lesquels ils ont payé.

3.4 PROGRAMMATION/ACTIVITÉS DU CHAPITRE

Le comité du programme et le président sont responsables de l'organisation des activités pour toute l'année. Il est donc préférable de planifier certaines activités avant le début de l'année universitaire. La plupart des chapitres étudiants qui réussissent planifient leurs programmes initiaux au début de l'année, ou même pendant l'été, de façon à pouvoir lancer les activités dès l'automne. Consultez l'ANNEXE D pour voir un calendrier général d'activités susceptible de vous aider à planifier vos activités.

Les rencontres normales peuvent varier considérablement quant au style et au contenu. Le programme peut comporter un conférencier invité, un conférencier étudiant, un film technique, une visite de chantier, une visite d'usine, un débat d'experts, un projet de service communautaire, etc. Le choix du format dépend dans une large mesure des conditions locales, mais en général, les réunions doivent se tenir au moins une fois par mois. N'oubliez pas que votre section locale peut être une excellente source pour les conférenciers et les visites de chantier. C'est aussi une bonne idée d'annoncer vos activités aux membres de la section locale de la SCGC en passant par la section. Cela donne l'occasion aux étudiants et aux professionnels l'occasion de se rencontrer.

Nombre de chapitres réussissent à trouver des conférenciers et des visites de chantier qui ne leur coûtent rien, même si vous pouvez quand même leur offrir un cadeau (cartes-cadeaux, articles de la SCGC, etc.). Les articles de la SCGC peuvent être achetés par internet auprès du [magasin de la SCGC](#). Vous devez pénétrer sur le site de la SCGC pour y avoir accès.

QUELQUES IDÉES

Cette liste est loin d'être exhaustive et vous pouvez y ajouter bien des idées ! Soyez créatifs ! N'oubliez pas de consulter le personnel de la SCGC, votre institution, votre section locale et les autres chapitres étudiants pour avoir des idées.

- ⤴ Discussion d'experts sur la carrière : invitez des professionnels de divers secteurs du génie civil (diverses disciplines, secteur public, secteur privé, université etc.) pour parler de leurs expériences et de leur cheminement. Vous pouvez demander à un animateur de poser des questions et d'animer la discussion, ou vous pouvez demander à chaque expert invité de se présenter et d'inviter les étudiants à poser des questions.
- ⤴ Banquet des diplômés : un tel banquet devrait se faire en coopération avec la section locale et le représentant des JP, et constituer une occasion de célébrer les réussites des nouveaux diplômés et les avantages de rester actifs au sein de la SCGC.
- ⤴ La promesse faite aux générations à venir (<http://www.ptfg.org/>) : organisez une cérémonie pour la signature de la promesse. Adressez-vous à Amie Therrien, coordonnatrice des programmes de la SCGC pour les étudiants et les jeunes professionnels (yp@csce.ca) pour obtenir plus de renseignements.
- ⤴ Le chemin du poisson jaune (<http://french.yellowfishroad.org/>) : il s'agit d'un projet de service communautaire qui sensibilise les gens à la pollution causée par l'écoulement des eaux pluviales. Cela peut aussi être un bon projet de rayonnement à faire avec des élèves de niveau élémentaire ou secondaire.

- ⤴ Les projets de service communautaire : nettoyage de rives ou de parcs, plantation d'arbres, Habitat pour l'humanité, etc. Adressez-vous aux groupes communautaires de votre localité pour voir s'il y a des projets pour lesquels ils auraient besoin de bénévoles.
- ⤴ Activités de rayonnement : rejoignez les jeunes des niveaux élémentaires et secondaires et faites la promotion du génie civil. Organisez un concours de construction de ponts en bâtons de « popsicle » ou un concours du même genre. Organisez une semaine du génie ou une journée d'activité pendant la relâche du mois de mars.

3.5 L'AIDE DISPONIBLE

LE COMITÉ DES AFFAIRES ÉTUDIANTES

Ce comité fait partie du comité de coordination de l'administration (CCA) qui relève du conseil d'administration de la SCGC. Le président du comité est Charles-Darwin Annan (Charles-Darwin.Annan@gci.ulaval.ca). Il est votre agent de liaison avec le c.a. . Charles et son comité sont également là pour vous aider à diriger votre chapitre. Travaillons ensemble pour nous assurer que chaque chapitre dispose des ressources et des connaissances nécessaires pour connaître une bonne année.

LA PERMANENCE

Il y a deux permanents avec qui vous serez en contact pendant votre mandat. Pat Kerr (membership@csce.ca), agent de liaison avec les membres, et Amie Therrien (yp@csce.ca), coordonnatrice des programmes pour les étudiants et les jeunes professionnels. Pat est votre principale personne-ressource pour tout ce qui concerne les services aux membres et les inscriptions, et Amie est là pour vous aider dans la programmation, depuis le rayonnement jusqu'à la création de nouvelles initiatives nationales ou régionales. Vous pouvez rejoindre Pat ou Amie en tout temps. Elles sont là pour vous aider.

LES SECTIONS LOCALES DE LA SCGC

Les réunions de la section locale de la SCGC sont généralement annoncées dans les chapitres étudiants. Les étudiants sont la bienvenue à ces réunions et sont encouragés à y participer. Ces réunions sont autant d'occasions pour les étudiants de nouer des relations avec des ingénieurs séniors. Les administrateurs de la section locale peuvent être précieux lorsqu'il s'agit de trouver des conférenciers, des chantiers à visiter, etc. Les sections locales sont invitées à avoir un représentant étudiant au sein de leur exécutif de façon à demeurer en contact. Les sections peuvent aussi être une source d'aide financière. Si vous avez besoin de financement pour une activité, soumettez une proposition à votre section locale.

LES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA SCGC

Le pays est divisé en cinq (5) régions. En plus des exécutifs des sections locales, il y a également un exécutif régional. Les régions peuvent aussi être en mesure d'offrir du financement pour des activités étudiantes et être une excellente source de planification pour les activités régionales et pour rejoindre d'autres sections et chapitres dans votre région.

L'INSTITUTION ET SON DÉPARTEMENT DE GÉNIE CIVIL

Votre institution et son département de génie civil peuvent aussi être de précieuses ressources. N'hésitez pas à solliciter l'aide d'autres groupes. Ils pourraient vous fournir du financement, de l'espace pour vous réunir, des occasions de faire connaître votre chapitre ainsi que le génie civil. Votre conseiller de faculté devrait être votre premier arrêt lorsque vous tentez d'obtenir l'aide de votre institution ou de votre département.

NOUVEAU !!! LES CONSEILS ÉTUDIANTS RÉGIONAUX ET NATIONAUX

Les leaders étudiants organiseront et dirigeront ces groupes, avec l'aide du comité des affaires étudiantes. Il y aura un comité national avec un représentant étudiant de chaque région (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Ouest) qui se réunira par téléconférences pendant l'année. Ces représentants assureront le va et vient des renseignements entre leur région et le comité régional. Les comités régionaux peuvent se réunir aussi souvent qu'ils le souhaitent, soit en personne soit par téléconférence, et peuvent communiquer par internet en utilisant les médias sociaux ou d'autres méthodes. Les comités régionaux sont également invités à organiser des activités régionales comme des visites de chantiers, des congrès, etc pour diverses institutions d'une région. Des congrès régionaux étudiants peuvent inclure une réunion du comité étudiant régional, des concours et des exposés techniques. Consultez l'ANNEXE E pour obtenir la liste des institutions par région et voir où vous vous situez. La participation des dirigeants du chapitre à un conseil étudiant régional ou national devrait être mentionnée dans votre rapport annuel.

3.6 LE RAPPORT ANNUEL

Nous créons cette année un rapport annuel qui devra être soumis par tous les chapitres étudiants de la SCGC. Facile à remplir, il vous aidera à vous organiser tout en vous assurant que vos activités sont axées sur l'épanouissement personnel et professionnel de vous et de vos membres. Ce rapport fournira aussi de précieux renseignements permettant à la SCGC de s'assurer que nous répondons aux besoins de nos membres étudiants.

Les chapitres sont invités à collaborer ou à s'affilier avec des sociétés d'étudiants en génie civil ou à toute autre groupe étudiant relié au génie civil. Cependant, le rapport annuel ne doit porter que sur les activités organisées par le chapitre étudiant de la SCGC. Si le chapitre de la SCGC agit en coordination avec une autre société d'étudiants en génie civil pour certains projets, vous pouvez le mentionner en précisant le rôle du chapitre étudiant de la SCGC dans cette activité.

Le rapport comporte deux dates limites. Vous devrez soumettre un rapport intérimaire pour le 31 janvier, et un rapport final le 15 avril. Les deux rapports sont sur le même formulaire, qui se trouve à l'ANNEXE F. Le rapport intérimaire contiendra des renseignements sur les activités passées et les activités futures déjà planifiées. Le rapport final contiendra des renseignements sur l'ensemble de l'année académique.

Veillez envoyer une PDF à Charles-Darwin Annan, président du comité des affaires étudiantes. À Charles-darwin.annan@gci.ulaval.ca. Les rapports doivent parvenir à destination avant 17 heures, le jour limite. Assurez-vous que votre conseiller de faculté, votre praticien-conseiller et un représentant de votre département aient un exemplaire de votre rapport final. Confirmez auprès d'eux s'ils préfèrent un exemplaire papier ou numérique.

Les rapports doivent être soumis à temps et bien remplis pour que votre institution soit admissible au concours Capstone et qualifiée pour toute aide financière disponible au niveau national.

Le rapport annuel constitue également l'inscription pour les prix du président pour les chapitres étudiants, ce qui élimine la nécessité de remplir tout autre formulaire et ce qui permet à toutes les sections d'être examinées.

Vous pouvez vous adresser au comité des affaires étudiantes en tout temps de l'année si vous avez des questions sur la façon de remplir le rapport. Il est fortement recommandé de conserver ces informations et de remplir les formulaires au fur et à mesure que les événements ont lieu, plutôt que d'essayer de vous souvenir de tous les détails à la veille de la date-limite. Ce document vous servira d'outil de planification et de dossier pour votre chapitre, et vous permettra de suivre vos activités pendant toute l'année.

Si vous voulez proposer votre conseiller de faculté et/ou praticien-conseiller pour l'obtention d'un certificat d'éloge, veuillez remplir le formulaire en annexe G et l'inclure dans votre rapport annuel.

3.7 LES CRITERES D'ATTRIBUTION DU PRIX DU PRESIDENT POUR LA MEILLEURE SECTION ETUDIANTE

Tel que mentionné, le rapport annuel servira de candidature pour les prix du président pour le meilleur chapitre. Il y aura un seul gagnant, et jusqu'à trois candidats, à la discrétion du comité. Les rapports seront évalués selon quatre grands secteurs.

1. LES MEMBRES ET LES ACTIVITÉS DU CHAPITRE (60 %)

a) Les membres

- ▲ pourcentage des membres par rapport au nombre total d'étudiants
- ▲ augmentation du nombre de membres (en pourcentage) par rapport à l'année précédente

b) Les activités du chapitre

- ▲ nombre d'activités et participation moyenne
- ▲ diversité des activités
- ▲ participation/représentation aux activités régionales et nationales (congrès annuel, conseils régionaux et nationaux, etc.)
- ▲ présence au sein de la communauté et dans les médias (local, internet, etc.)

c) Planification de la succession

- ▲ que vous ayez ou non un plan pour assurer la continuité pour la prochaine année (incluant un processus pour déterminer qui formera l'exécutif l'an prochain).

d) Les états financiers

- ▲ vos ressources financières suffisent-elles à financer les besoins et les activités de votre section ?
- ▲ Fonctionnez-vous de façon à laisser assez d'argent pour amorcer l'année suivante ?
- ▲ Essayez-vous diverses sources de financement (activités financées par les membres, commanditaires, financement par le département/l'institution, la section locale ou la région de la SCGC) ?

2. LES BUTS DU CHAPITRE (10 %)

- ▲ vos buts sont-ils précis, mesurables, atteignables, pertinents et réalistes dans le temps ? Améliorez ces objectifs en évaluant et réévaluant vos gestes.
- ▲ avez-vous un plan d'action ?
- ▲ avez-vous atteint ou dépassé les résultats anticipés ?

3. LES PROJETS SPÉCIAUX (15 %)

- ▲ ce critère a pour but de permettre au comité d'évaluation de récompenser les chapitres qui ont entrepris des projets remarquables pouvant être considérés comme supérieurs aux attentes (ex. : un projet qui rend service à des groupes autres que le chapitre et ses membres.)

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT (15 %)

- ▲ Le rapport est-il complet ?
- ▲ Le rapport est-il présenté de façon professionnelle ? Est-il facile à lire et à comprendre ?

POLITIQUE DE REMISE DES DOCUMENTS

Les rapports doivent être soumis avant 17h. et seront présumés reçus sur la base de l'e-mail horodatage sur côté réception. Les rapports soumis après la date limite perdront dix (10) points pour chaque jour de retard. Après 10 jours, vous perdrez votre admissibilité au prix du président pour la meilleure section, mais vous devrez quand même soumettre votre rapport pour votre institution pour être admissible au concours Capstone et pour être admissible à tout financement disponible à la permanence.

ANNEXE A

Le rôle des conseillers de faculté

Le conseiller de faculté est nommé par le président du département du chapitre étudiant. Le conseiller de faculté agit comme (a) *mentor auprès de la direction du chapitre*, (b) *représentant de la SCGC*, et (c) *promoteur de la SCGC auprès de sa faculté et de son université*.

(a) Le rôle du mentor du conseiller de faculté implique :

- D'être informé des ressources disponibles au sein de l'université et de la SCGC
- D'aider les dirigeants du chapitre étudiant à planifier et organiser les activités du chapitre, dont la campagne de recrutement
- D'aider à créer une conscience professionnelle au sein du leadership étudiant
- De rencontrer périodiquement la direction du chapitre
- D'aider la direction du chapitre à organiser les activités des leaders étudiants régionaux
- De superviser la transition entre les leaders successifs du chapitre
- D'aider la direction du chapitre à promouvoir les activités du chapitre et à recueillir des fonds pour les activités du chapitre
- D'orienter la direction du chapitre dans la préparation du rapport annuel du chapitre, et REVISER le rapport annuel du chapitre avant qu'il ne soit soumis
- D'agir comme mentor auprès de la direction du chapitre en participant aux activités du conseil régional

(b) À titre de représentant de la SCGC, le conseiller de faculté:

- Communique avec le comité des affaires étudiantes et la SCGC au nom du chapitre
- Est le lien entre le chapitre, les sections locales et régionales
- Participe aux réunions et aux activités du chapitre le plus souvent possible
- Assiste et participe à l'atelier national sur le leadership des chapitres étudiants lors du congrès général annuel de la SCGC
- Travaille en collaboration avec le conseiller-praticien
-

(c) À titre de promoteur de la SCGC, le conseiller de faculté:

- Participe la campagne annuelle de recrutement du chapitre
- Encourage les étudiants à devenir membres de la SCGC et à participer aux activités du chapitre
- Implique l'ensemble de la faculté dans les activités du chapitre étudiant
- Fait la promotion des intérêts du chapitre étudiant et de la SCGC au sein de son université

ANNEXE B

Le rôle du praticien-conseiller

Le conseiller-praticien est un membre de la SCGC et un praticien du génie civil (non relié à l'université). Le conseiller-praticien est nommé suite à une consultation entre la section locale de la SCGC, le Département ou le chapitre, et le conseiller de faculté. Le conseiller-praticien apporte au chapitre étudiant le point de vue du praticien du génie civil.

Voici les fonctions que peut jouer un conseiller-praticien :

- Être le lien principal entre le chapitre étudiant et la section locale de la SCGC et encourager les membres du chapitre à participer aux activités de la section
- Aider le conseiller de faculté dans son rôle de mentor et de conseiller des étudiants.
- Aider à créer une conscience professionnelle au sein du chapitre étudiant
- Rencontre périodiquement le conseiller de faculté et la direction du chapitre
- Aide la direction du chapitre à définir des sujets et à trouver des conférenciers d'expérience (notez que les leaders étudiants doivent entrer en contact avec les conférenciers et les inviter eux-mêmes)
- Participe aux réunions et aux activités du chapitre aussi souvent que possible
- Aide la direction du chapitre à organiser les activités du conseil régional des leaders étudiants
- Assiste et participe à l'atelier national sur le leadership des chapitres étudiants lors du congrès général annuel de la SCGC
- Encourage les membres du chapitre qui obtiennent leur diplôme à devenir membre associé de la SCGC.
- Aide le leader du chapitre dans sa participation aux activités du conseil régional
- RÉVISE le rapport annuel du chapitre avant qu'il ne soit soumis

ANNEXE C Exemple de constitution

Cliquez sur ce lien pour voir un exemple de constitution (disponible en anglais seulement):
<http://csce.ca/custom-content/uploads/2013/10/ASCE-Sample-Student-Chapter-Constitution.pdf>

Cet exemple est de l'American Society for Civil Engineers et peut être utilisé comme un exemple. Cependant, vous devrez le modifier pour donner un sens à votre chapitre et la SCGC.

Exemple de constitution pour SCGC en français à venir.

ANNEXE D Calendrier des activités

SEPTEMBRE

Retour à l'école !

Soumettre un formulaire de renseignement sur les contacts avec le chapitre

La campagne de recrutement

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

JANVIER

Retour à l'école !

Soumettre un rapport annuel intérimaire du chapitre étudiant

La course de toboggan en béton du grand nord (<http://gnctr2014.com/>)

FEVRIER

Concours de construction de ponts Troitsky en bâtons de « Popsicle ». tenu à l'Université Concordia, à Montréal (<http://troitsky.ca/>)

MARS

Mois national du génie (<http://nem-mng.ca/MNG/francais.html>)

AVRIL

Soumettre le rapport annuel final du chapitre étudiant

MAI

Le concours national de canoë en béton (<http://www.concretecanoe.ca/>)

Congrès annuel de la SCGC, à Halifax, NS (<http://www.csce2014.ca/>)

ANNEXE E

Liste des écoles par région

RÉGION ATLANTIQUE

INSTITUTION	SECTION
Université du Nouveau-Brunswick	Ouest du Nouveau-Brunswick
Université de Moncton	N.-Brunswick ouest et Île du Prince Édouard
Université Memorial	Terre-Neuve
Université Dalhousie	Nouvelle-Écosse

RÉGION DU QUÉBEC

INSTITUTION	SECTION
Université Concordia	Montréal
École Polytechnique	Montréal
Ecole Tech. Supérieure (ETS)	Montréal
Université McGill	Montréal
Université Laval	Québec
Université de Sherbrooke	Sherbrooke

RÉGION DE L'ONTARIO

INSTITUTION	SECTION
Université Carleton	Capitale nationale
Université d'Ottawa	Capitale nationale
Queen's University	Durham Northumberland
Collège militaire royal	Durham Northumberland
Lakehead University	Nord-ouest de l'Ontario
Ryerson University	Toronto
Université de Toronto	Toronto
Université de Waterloo	Hamilton Niagara
Université de Guelph	Hamilton Niagara
Université McMaster	Hamilton Niagara
Western University	London et district
St. Clair College	London et district
Université de Windsor	London et district

RÉGION DES PRAIRIES

INSTITUTION	SECTION
Université du Manitoba	Manitoba
Université de Regina	Saskatchewan sud
Université de Saskatchewan	Saskatoon

RÉGION DE L'OUEST

INSTITUTION	SECTION
Université de Calgary	Calgary
Université de l'Alberta	Edmonton et Alberta nord
NAIT	Edmonton et Alberta nord
British Columbia Institute of Technology (BCIT)	Vancouver
Université de Colombie-Britannique - Okanagan	Vancouver
Université de Colombie-Britannique	Vancouver
Université de Victoria	Île de Vancouver

ANNEXE F FORMULAIRES pour le rapport annuel

Cliquez sur ce lien pour les formulaires requis:

<http://csce.ca/custom-content/uploads/2013/12/Rapport-annuel-de-la-SCGC.pdf>

ou

<http://csce.ca/custom-content/uploads/2013/12/Rapport-annuel-de-la-SCGC.doc>

ANNEXE G

Certificat de recommandation pour le conseiller de faculté et pour le praticien-conseiller formulaire de mise en candidature

Cliquez ici pour la version actuelle du formulaire de mise en candidature: <http://csce.ca/custom-content/uploads/2013/12/Certificate-de-recommandation-pour-le-conseiller.pdf>

Rappelez-vous que les candidatures sont dues le 15 Avril et doivent être soumis avec votre rapport annuel.

ANNEXE H Processus d'inscription des membres étudiants

Veillez visiter l'onglet Documents de la page Web du comité des affaires étudiantes pour la dernière édition du document.